

**Agence Nationale de Promotion des Investissements du Gabon
(ANPI-Gabon)**

BP. 3403 - Libreville - Gabon

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Période allant du 1^{er} janvier 2017 au le 31 décembre 2017

(ANPI-Gabon)
RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS
Période allant du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017

A l'attention de Madame Nina Alida ABOUNA, Directeur Général de l'ANPI-Gabon

Opinion

Nous avons été nommés, par la Direction Générale, pour effectuer l'audit des états financiers annuels ci-joints de l'ANPI-Gabon, comprenant le bilan au 31 décembre 2017, le compte de résultat, le tableau financier des ressources et des emplois (TAFIRE) pour l'exercice clos à cette date, et l'état annexé (ci-après « les états financiers annuels »).

Ces états financiers annuels présentent :

- des capitaux propres pour un montant de FCFA 2.670 millions y compris une subvention d'investissement pour un montant de FCFA 3.015 millions.
- un résultat net (perte) de l'exercice pour un montant de FCFA 214 millions.

A notre avis, les états financiers annuels ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'agence au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à l'Acte Uniforme de l'OHADA portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'ANPI-Gabon conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la Direction Générale de l'agence relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis par la Direction Générale de l'ANPI conformément aux règles et méthodes comptables prévues par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit Comptable.

La Direction Générale est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux règles et méthodes comptables prévues par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit Comptable ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers annuels, il incombe à la Direction Générale d'évaluer la capacité de l'agence à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de mettre l'agence en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe à la Direction Générale de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de l'agence.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :


- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'agence ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'agence à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation.
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers annuels, y compris les informations fournies dans les états financiers annuels, et apprécions si les états financiers annuels, les opérations et événements les sous-jacents d'une manière telle qu'ils donnent une présentation sincère.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue des travaux d'audit et du calendrier de réalisation prévus et les constatations importantes, y compris toute faiblesse significative du contrôle interne, relevée lors de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles d'éthique pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes.

Le Commissaire aux Comptes
Ernst & Young



Ludovic NGATSE
Expert-comptable agréé CEMAC EC146



Erik WATREMEZ
Associé

Fait à Libreville, le 25 janvier 2019

ANPI-GABON
ETATS FINANCIERS ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2017

SOMMAIRE

ETATS FINANCIERS ANNUELS

Bilan	4 - 5
Soldes intermédiaires de gestion	6 - 7
Tableau financier des ressources et des emplois	8 - 10

ANNEXE

Note de présentation générale	12 - 13
Notes explicatives sur les états financiers	14 - 16

BILAN

SITUATION PATRIMONIALE AU 31 DECEMBRE 2016

ANPI-Gabon

BILAN ACTIF	Brut	Amortissements	Net exercice	Net exercice précédent
CHARGES IMMOBILISEES				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 840 246 978	2 562 560 212	2 277 686 766	1 451 656 429
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 008 277 498	270 790 072	737 487 426	832 216 431
AUTRES VALEURS IMMOBILISEES	6 000 000		6 000 000	6 000 000
Total de l'actif immobilisé	5 854 524 476	2 833 350 284	3 021 174 192	2 289 872 860
VALEURS D'EXPLOITATION				
VALEURS REALISABLES ET DISPONIBLES A COURT TERME				
Fournisseurs - avances et acomptes versés				
Clients	112 753 555		112 753 555	63 139 471
Autres débiteurs				
Etat et Organismes Africains ou Internationaux				
Associés et sociétés apparentées				
Dépôts à terme				
Effets et warrants à recevoir				
Chèques et coupons à encaisser				
Banques et chèques postaux	46 330 858		46 330 858	37 936 539
Caisse	5 152		5 152	3 085 728
Virements de fonds				
Ecart de conversion ACTIF				
Total	159 089 565		159 089 565	104 161 738
TOTAL DE L'ACTIF	6 013 614 041	2 833 350 284	3 180 263 757	2 394 034 598

BILAN PASSIF	Exercice	Exercice précédent
CAPITAL SOCIAL		
RESERVE LEGALE		
RESERVES		
REPORT A NOUVEAU	-130 342 069	
PLUS-VALUES DE REEVALUATION		
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-214 328 368	-130 342 069
SUBVENTION D'EQUIPEMENT	3 015 174 192	2 283 872 860
	CAPITAUX PROPRES	2 153 530 791
<hr/>		
EMPRUNTS		
PLUS - VALUE DE CESSION A REINVESTIR		
PROVISIONS POUR CHARGES ET PERTES		
	Total	
<hr/>		
PASSIF CIRCULANT		
Fournisseurs	202 435 831	148 140 719
Clients avances reçues		
Autres créanciers	68 081 285	31 085 781
Etat et Organismes Africains ou Internationaux	239 242 886	61 277 307
Associés et sociétés apparentées		
Risques provisionnés		
Banque - crédits d'escompte		
Banque - Crédits d'escompte		
Banques - découverts		
Virements de fonds		
	Total	240 503 807
<hr/>		
TOTAL DU PASSIF	3 180 263 757	2 394 034 598

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

SOLDES INTERMEDIARES DE GESTION DU 31 DECEMBRE 2016

	Exercice	Exercice précédent
ACTIVITE D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Achats de marchandises		
<hr/>		
MARGE BRUTE SUR MARCHANDISES		
<hr/>		
Travaux, services vendus	61 479 108	107 746 692
Production stockée		
Achats et variation de stock		
<hr/>		
MARGE BRUTE SUR MATIERES	61 479 108	107 746 692
<hr/>		
Produits accessoires		
CHIFFRE D'AFFAIRES	61 479 108	107 746 692
<hr/>		
Subventions d'exploitation	844 972 447	816 579 071
Autres produits	361 143 181	181 026
Autres achats	-57 806 726	-64 517 377
Transports	-17 996 700	-73 639 450
Services extérieurs	-287 336 375	-424 242 570
Impôts et taxes	-10 647 702	-8 143 149
Autres charges et pertes diverses	-66 814 930	
Dotations aux provisions / éléments d'actifs		
VALEUR AJOUTEE	826 992 303	353 964 243
<hr/>		
Charges de personnel	-1 041 320 671	-484 306 312
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-214 328 368	-130 342 069
<hr/>		
Reprise sur provisions & amortissements		
Dotations aux amortissements	-1 706 143 864	-1 127 206 420
Dotations aux provisions		
Transfert de charges	1 706 143 864	1 127 206 420
RESULTAT D'EXPLOITATION	-214 328 368	-130 342 069

SOLDES INTERMEDIARES DE GESTION DU 31 DECEMBRE 2016 (SUITE)

	Exercice	Exercice précédent
ACTIVITE FINANCIERE		
Revenus financiers		
Gains de change		
Reprises de provisions financières		
Transferts de charges		
Frais financiers		
Pertes de changes		
Dotations aux amortissements et provisions financières		
RESULTAT FINANCIER		
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	-214 328 368	-130 342 069
HORS ACTIVITES ORDINAIRES		
Charges H.A.O		
Produits H.A.O		
Produits de cession HAO		
RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES		
Impôt sur les sociétés		
RESULTAT NET	-214 328 368	-130 342 069

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS

TABLEAU DE FINANCIER DES RESSOURCES ET DESEMPLOIS (TAFIRE)

ANPI-Gabon

	Exercice	Exercice précédent
1ière Partie : DETERMINATION DES SOLDES FINANCIERS DE L'EXERCICE		
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-214 328 368	-130 342 069
Transferts de charges d'exploitation	1 706 143 864	1 127 206 420
Revenus financiers		
Gains de change		
Frais financiers		
Impôt sur les sociétés		
Résultat HAO (hors cession d'actif)		
C.A.F.G	1 491 815 496	996 864 351
Distribution de Dividendes		
AUTOFINACEMENT (A.F)	1 491 815 496	996 864 351
VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (B.F.E)		
<i>VARIATION DE L'ACTIF CIRCULANT</i>		
Valeurs d'exploitation		
Fournisseurs - avances et acomptes versés		
Clients	49 614 084	63 139 471
Autres débiteurs		
Etat et Organismes Africains ou Internationaux		
Associés et sociétés apparentées		
Total (1)	49 614 084	63 139 471
<i>VARIATION DU PASSIF CIRCULANT</i>		
Fournisseurs	54 295 112	148 140 719
Clients avances reçues		
Autres créanciers	36 995 504	31 085 781
Etat et Organismes Africains ou Internationaux	177 965 579	61 277 307
Associés et sociétés apparentées		
Risques provisionnés		
Total (2)	269 256 195	240 503 807
VARIATION DU B.F.E. (1) - (2)	-219 642 111	-177 364 336
EXCEDENT DE TRESORERIE (E.T.E)		
EBE	-214 328 368	-130 342 069
+/- Variation du B.F.E	219 642 111	177 364 336
- Production immobilisée		
E.T.E	5 313 743	47 022 267

TABLEAU DE FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE)

	Exercice	Exercice précédent
2ième Partie : TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE)		
INVESTISSEMENTS ET DESINVESTISSEMENTS	Emplois	Ressources
Charges immobilisées		
CROISSANCE INTERNE		
Acquisitions / Cessions d'immobilisations incorporelles	2 437 445 196	-2 402 801 782
Acquisitions / Cessions d'immobilisations corporelles		-1 008 277 498
Total	2 437 445 196	-3 411 079 280
CROISSANCE EXTERNE		
Acquisitions / Cessions d'immobilisations financières		-6 000 000
Total		-6 000 000
INVESTISSEMENT TOTAL	2 437 445 196	-3 417 079 280
VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION		219 642 111
EMPLOIS ECONOMIQUES A FINANCER	2 217 803 085	-3 239 714 944
EMPLOIS / RESSOURCES BF HAO		
EMPLOIS FINANCIERS CONTRAINTS		
Remboursements des emprunts et dettes financières		
EMPLOIS TOTAUX A FINANCER	2 217 803 085	-3 239 714 944

	Exercice	Exercice précédent
2ième Partie (suite) : TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE)		
FINANCEMENT INTERNE	Emplois	Ressources
Dividendes (emplois) / C.A.F.G (ressources)		1 491 815 496
FINANCEMENT PAR LES CAPITAUX PROPRES		
Augmentation de capital		
Subvention d'investissement	1 706 143 864	2 437 445 196
Prélèvement sur le capital		
Total		2 223 116 828
FINANCEMENT PAR DE NOUVEAUX EMPRUNTS		
Emprunts		
Autres dettes financières		
Total		
RESSOURCES NETTES DE FINANCEMENT		2 223 116 828
EXCEDENT OU INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE FINANCEMENT		5 313 743
VARIATION DE LA TRESORERIE		
Trésorerie nette		
à la clôture de l'exercice	46 336 010	41 022 267
à l'ouverture de l'exercice	41 022 267	
VARIATION DE LA TRESORERIE	5 313 743	41 022 267

NOTE DE PRESENTATION GENERALE

1. Règles et méthodes comptables

Le présent Etat annexé a été établi en application de l'article 8 de l'Acte uniforme relatif au Droit comptable OHADA. Il fait partie intégrante des états financiers annuels comprenant également le Bilan, le Compte de résultat et le Tableau financier des ressources et des emplois.

Les états financiers ont été établis conformément aux principes comptables admis par le système comptable OHADA, en particulier le respect :

- De l'hypothèse de continuité de l'exploitation ;
- Du principe de la permanence des méthodes ;
- De l'indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2. Immobilisations incorporelles et amortissements

Les immobilisations incorporelles concernent les logiciels, le site internet de l'agence mais également les différentes dépenses du Projet de Promotion de l'Investissement et de la Compétitivité (PPIC) ayant contribué à la création de l'ANPI-Gabon. Elles sont amorties selon le principe de l'amortissement linéaire, basé sur la durée d'utilisation estimée. Les durées estimées sont les suivantes :

- | | |
|--------------------------------|--|
| - Logiciels | 3 ans |
| - Site internet | 4 ans |
| - Frais de création ANPI-Gabon | durée restante du prêt Banque Mondiale |

3. Immobilisations corporelles et amortissements

Les immobilisations sont enregistrées à leur valeur d'acquisition. Elles sont amorties selon le principe de l'amortissement linéaire, basé sur la durée d'utilisation estimée. Les durées estimées sont les suivantes :

- | | |
|--|-----------|
| - Agencements et installations | 10 ans |
| - Matériel d'exploitation | 10 ans |
| - Matériel de transport | 3 à 4 ans |
| - Matériel et mobilier de bureau et d'habitation | 10 ans |

4. Autres valeurs immobilisées

Elles concernent non seulement les cautions sur loyers, eau et électricité.

Une provision est constituée lorsque le recouvrement des cautions est compromis.

5. Subventions

Suivant les dispositions statutaires de l'Agence, les ressources financières de l'ANPI-Gabon sont notamment constituées :

- des dotations budgétaires de l'Etat ;
- des ressources propres ;
- des contributions des partenaires au développement
- des dons et legs ;
- de toutes autres ressources affectées.

Les dotations budgétaires de l'Etat sont enregistrées sous forme de subventions qui se distinguent en subventions d'investissement et en subventions de fonctionnement en fonction de leur affectation. Les subventions d'investissement sont comptabilisées au passif du bilan tandis que les subventions de fonctionnement sont portées en produits dans le compte de résultat de l'Agence.

Sont également comptabilisées en subventions la contrepartie de la valeur des actifs hérités des anciennes agences en charge de la promotion des investissements, ainsi que la contribution du PPIC à la création de l'ANPI-Gabon.

Conformément aux règles comptables de l'OHADA, les subventions d'investissement sont amorties au même rythme que les biens qu'elles ont financé.

6. Clients

Le poste client de l'ANPI-Gabon est composé des locataires des bâtiments acquis lors de la fusion-liquidation des anciennes agences de promotion de l'investissement APEX, CDE et PROMOGABON.

Une provision est constituée lorsque le recouvrement des créances est compromis.

7. Banques

Par la note numéro 000983/MDDEPIP/CABM du 07 avril 2016, une autorisation exceptionnelle d'ouverture d'un compte bancaire dans les livres d'un établissement de crédit a été donnée à l'ANPI-Gabon par le Ministère du Développement Durable, de l'Economie, de la Promotion des Investissements et de la Prospective (MDDEPIP). Ce compte a pour enregistrement uniquement les loyers des bâtiments dont l'ANPI-Gabon a la gestion.

2 . NOTES EXPLICATIVES SUR LES ETATS FINANCIERS

2.1 Immobilisations Incorporelles

Valeurs brutes	Exercice Précédent	Acquisitions	Cessions	Cpte à cpte	Exercice
Frais de constitution	-	-			-
Site Web	24 009 600	-			24 009 600
autres Valeurs incorporelles	2 378 792 182	2 437 445 196	-		4 816 237 378
Total	2 402 801 782	2 437 445 196	-	-	4 840 246 978

Amortissements	Exercice Précédent	Dotations	Reprises	Cpte à cpte	Exercice
Frais de constitution	-	-			-
Site Web	12 004 800	6 002 400			18 007 200
autres Valeurs incorporelles	939 140 553	1 605 412 459			2 544 553 012
Total	951 145 353	1 611 414 859	-	-	2 562 560 212

2.2 Immobilisations Corporelles

Valeurs brutes	Exercice Précédent	Acquisitions	Cessions Rebuts	Cpte à cpte	Exercice
Terrain	-	-	-		-
Batiment	756 241 280	-			756 241 280
Agencements et Installations	65 362 566	-			65 362 566
Matériel de Transport	44 943 570	-			44 943 570
Matériel d'exploitation	94 314 001	-			94 314 001
Mobilier	47 416 081	-			47 416 081
Avances et Acomptes sur immobilisations	-				-
Total	1 008 277 498	-	-	-	1 008 277 498

Amortissements	Exercice Précédent	Dotations	Reprises	Cpte à cpte	Exercice
Terrain	-	-			-
Batiment	75 624 128	37 812 064			113 436 192
Agencements et Installations	19 608 770	9 804 385			29 413 155
Matériel de Transport	29 959 384	14 979 384			44 938 768
Matériel d'exploitation	30 351 956	19 773 116			50 125 072
Mobilier	20 516 829	12 360 056			32 876 885
Avances et Acomptes sur immobilisations	-	-			-
Total	176 061 067	94 729 005	-	-	270 790 072

2.3 Affectation du résultat

	Exercice Précédent	augmentation	diminution	Cpte à cpte	Exercice
Report à nouveau	-	-	130 342 070		-
Résultat Net	-	130 342 070	-	130 342 070	-
Total	-	130 342 070	-	130 342 070	-
		344 670 438	-		344 670 438

2.4 Subvention d'équipement

Subvention	Exercice	Exercice Précédent
Subvention d'investissement direct	43 532 659	43 532 659
Subvention d'investissement PPIC	4 842 713 689	2 405 268 493
Subvention d'investissement PROMOGABON	807 206 786	807 206 786
Subvention d'investissement CDE	102 351 212	102 351 212
Subvention d'investissement APEX	52 720 130	52 720 130
Quote part des amortissements sur la subvention d'investissement	- 2 833 350 284	- 1 127 206 420
Total	3 015 174 192	2 283 872 860

2.5 Autres créanciers

Autres créanciers	Exercice	Exercice Précédent
Provision Congés Payés	68 081 285	25 719 781
Charges à payer	-	5 366 000
Total	68 081 285	31 085 781

2.6 Etat et Organismes Africains ou Internationaux

Etat et Organismes Africains ou Internationaux	Exercice	Exercice Précédent
CNSS	129 897 813	30 147 154
CNAMGS	40 561 778	8 133 209
IRPP	32 361 292	12 757 970
TCS	23 102 152	7 461 825
FNH	13 319 851	2 777 149
Total	239 242 886	61 277 307